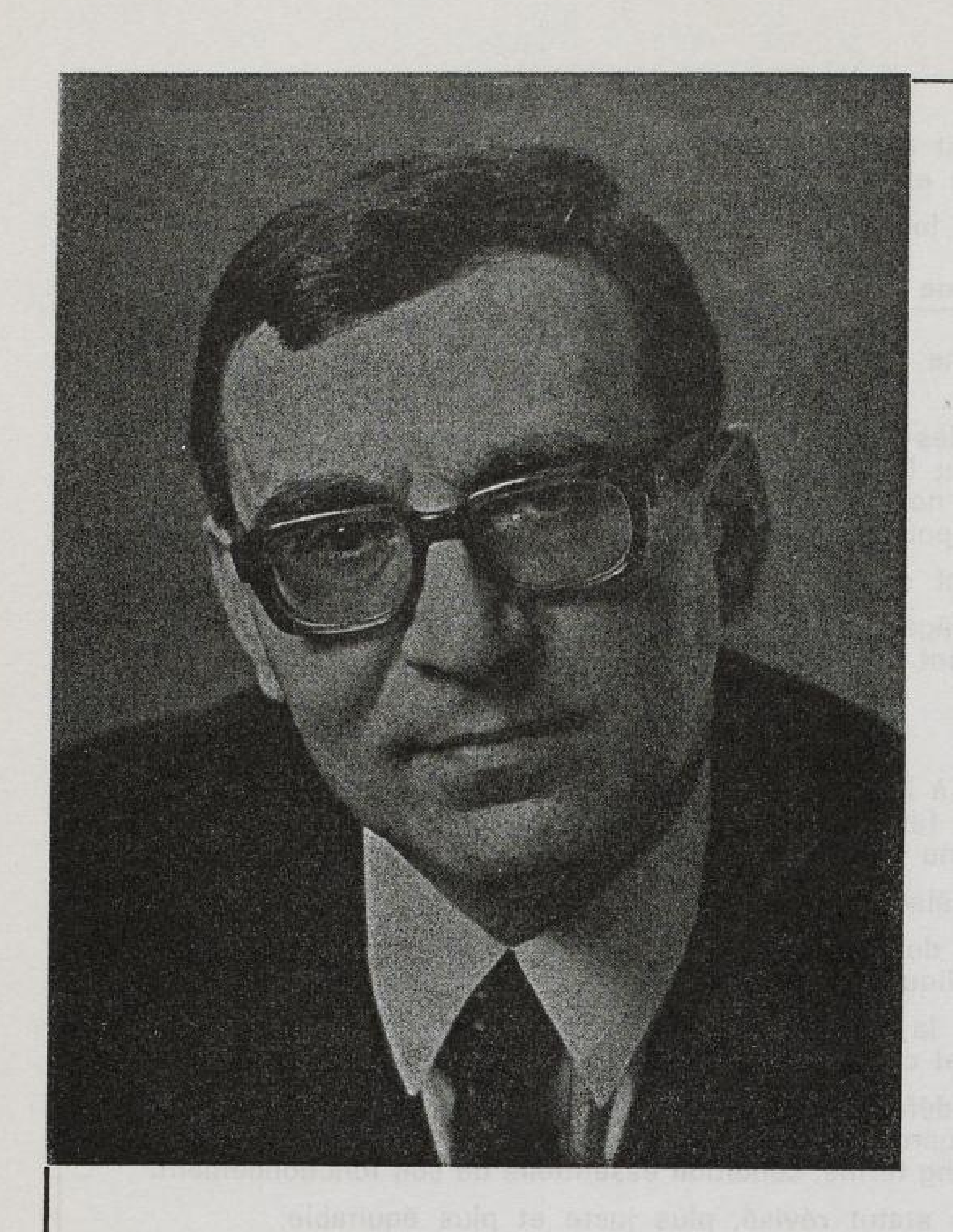


4e CIRCONSCRIPTION DE LA COTE-D'OR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

Georges BENAR

Gauche Radicale

SUPPLEANT :

Michel SEREX

Parti Socialiste

Electrices, Electeurs,

Le Mouvement de la Gauche Radicale et le Parti Socialiste ont bien voulu m'accorder leur investiture, qui a été ratifiée par l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate, en vue des élections législatives du 4 Mars 1973, dans notre 4me Circonscription.

Le Programme Commun signé par la Gauche Radicale, et l'Annexe qu'elle a fait adopter, fixent les termes d'un contrat conclu avec les citoyens pour toute la durée de la prochaine législature.

Ce Programme n'est pas destiné à instaurer dans notre Pays le Socialisme et encore moins le Communisme. Il est un Programme de rupture avec le système actuel qui est bloqué par les monopoles du grand capital et qui est caractérisé par un gâchis incroyable des forces productives, par une exploitation sans précédent des travailleurs de toutes catégories, des agriculteurs, des commerçants, artisans, professions libérales fonctionnaires et agents publics.

Nous ne voulons plus d'une Société pervertie par les scandales, par les interventions, par la dégradation des mœurs politiques. Il nous faut choisir une bonne fois pour toutes entre la conservation sociale et le progrès démocratique. **Rarement dans notre histoire le choix n'aura été aussi clair et important.**

Quelles sont les mesures que nous préconisons et qui seront étalées sur cinq ans, en tenant compte, par priorité, de la croissance économique et des possibilités de financement ?

DES MESURES INTERNATIONALES ET EUROPEENNES

Il convient, à l'inverse du régime gaulliste, d'encourager l'œuvre des **Nations-Unies** pour la Paix et la Sécurité Politique ainsi que son action en faveur d'un équilibre économique du Monde, meilleur garant de la Paix Internationale.

Il est nécessaire, par ailleurs, d'encourager la construction de **l'Europe,** notamment par l'élection du Parlement Européen au suffrage universel et par le développement du Marché Commun qui devra être libéré de l'emprise des grands trusts et des monopoles.

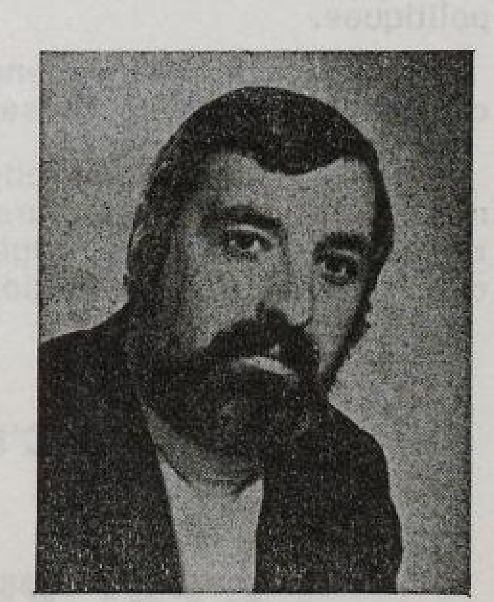
DES MESURES NATIONALES

Notre objectif essentiel sera de promouvoir la grandeur de notre Pays par la recherche de son équilibre économique et financier et par l'épanouissement de son humanisme universel et non par des dépenses de prestige ou la vente d'armes à l'étranger.

Notre action sera guidée par **trois principes :**

1°) La recherche d'une meilleure qualité de vie.

La maîtrise de l'économie permettra une meilleure croissance et par voie de conséquence la progression du pouvoir d'achat, la **stabilité des prix,** l'allégement des charges fiscales pesant sur les petits et moyens contribuables, un salaire supérieur à 1.000 Frs et convenablement indexé, de meilleures conditions de travail, le droit à la formation, la garantie de l'emploi, un droit social et un droit du travail renovés, l'instauration d'un « Salaire fiscale ».



Michel SEREX
Conseiller municipal de Châtillon

Mais la qualité de vie sera recherchée également dans l'amélioration de l'urbanisme, de la politique foncière, des transports, et dans la lutte contre la pollution et les nuisances.

Le droit au travail sera équilibré par le droit aux loisirs, à la culture et aux sports.

2°) **Le respect et la garantie des droits de l'homme :**

Le Conseil Constitutionnel sera remplacé par une Cour Suprême destinée à garantir les libertés individuelles et les **libertés des collectivités locales.**

La France ratifiera la **Convention Européenne des Droits de l'Homme** et souscrira la déclaration spéciale permettant à chaque Citoyen de saisir directement la Cour Européenne de STRASBOURG dont le contrôle - quel que soit le gouvernement de la France - garantira notamment la liberté de pensée et la liberté d'expression qui sont les conditions essentielles de l'alternance au pouvoir.

Les discriminations à l'égard de la **femme** devront cesser.

Les **Jeunes** dont le droit de vote sera ouvert à l'âge de 18 ans, devront recevoir une aide de l'Etat afin d'assurer l'égalité des chances et jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un emploi stable.

3°) **L'élargissement de la solidarité sociale :**

Il est nécessaire que chaque citoyen se sente à l'abri de la misère, des risques de toutes natures, de la vieillesse. Des mesures énergiques seront prises en faveur des handicapés, des personnes âgées, des anciens combattants, et de toutes les personnes du troisième âge.

Une véritable Charte des retraités devra être élaborée.

De même des mesures de solidarité nationale devront être étendues aux rapatriés odieusement trompés par les gouvernements successifs de la Ve République.

Il conviendra de repenser la condition ouvrière, la condition de l'agriculture, des artisans, des commerçants, des professions libérales et des fonctionnaires et ce, **avec le concours effectif des intéressés.**

En matière agricole, il conviendra d'assurer la défense des exploitations familiales, le contrôle des prix des biens fonciers, la politique du crédit notamment à l'égard des jeunes. **Les Marchés seront régularisés afin de permettre à l'entreprise agricole une prévision à long terme, condition essentielle de son fonctionnement.**

L'Indemnité Viagère de Départ fera l'objet d'un statut révisé, plus juste et plus équitable.

DES MESURES REGIONALES ET LOCALES

Des mesures effectives de **décentralisation** seront prises parallèlement à une réforme générale et radicale des **finances locales** dont l'injustice et la vétusté constituent un scandale permanent.

Les budgets locaux ne devront pas être déséquilibrés par des transferts de charges du budget national. A cet égard, il conviendra de faire assurer par l'Etat les services de l'enseignement notamment en matière de transport scolaire. La T.V.A. devra être remboursée aux collectivités locales.

Les organismes régionaux seront élus au suffrage universel. Ils comprendront, entre autres, des caisses de péréquation des ressources locales.

Plus spécialement nos cantons, entièrement négligés par les Pouvoirs Publics, et frappés par la paralysie et par l'exode, devront faire l'objet d'un plan économique de développement.

A cet égard, il convient de souligner que la Gauche Radicale et le Parti Socialiste sont les seules formations politiques qui ont organisé, en dehors de toute démagogie, des groupes de travail en vue de soumettre aux citoyens de nos cantons, **des propositions concrètes.**

*
* *

Mais un programme politique n'est rien sans les hommes qui l'animent. Il faut donc élire des hommes nouveaux aptes à affronter les immenses tâches de rénovation de notre Pays.

C'EST POURQUOI, SANS HESITER, VOUS VOTEREZ, EN PENSANT DES MAINTENANT AU SECOND TOUR, POUR :

Georges BENAR

Avocat à la Cour d'Appel de Dijon

Membre du Bureau National et Délégué aux Droits de l'Homme de la Gauche Radicale.

Qui, depuis 25 ans est au service de l'Homme par une action quotidienne et persévérante.

Qui, luttera avec vous et pour vous en faveur d'une rénovation de la morale et des mœurs politiques.

Qui prend l'engagement, en cas d'élection, de ne briguer aucune autre fonction élective cantonale ou locale, afin de se consacrer exclusivement à **l'ensemble** de la circonscription.

Qui prend l'engagement d'organiser les PERMANENCES EFFECTIVES dans chaque canton afin de soumettre à tous les électeurs le travail législatif qu'il se propose d'accomplir notamment en matière de réforme régionale, d'indemnité viagère de départ, de statut des anciens combattants, statut des travailleurs en cas de dépôt de bilan, amélioration des garanties du contribuable et des expropriés, défense du consomateur...

VOTER GEORGES BENAR
C'EST VOTER POUR LE CHANGEMENT VERITABLE
C'EST VOTER POUR UN HOMME NOUVEAU

C'EST PRÉPARER POUR LE SECOND TOUR L'UNION DES DÉMOCRATES DE PROGRÈS CONTRE LE PARTI CONSERVATEUR

Imp. Dijonnaise, 15, rue Amiral-Roussin

Vu, le Candidat